

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006*

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

Version 2.0

Date d'impression 01.05.2024

Date de révision 30.04.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE
Nom de la substance : sulfite de sodium
No.-CAS : 7757-83-7
No.-CE : 231-821-4
No. enr. REACH EU : 01-2119537420-49-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Reactolab SA
Route Cantonale 10
1077 Servion
Téléphone : +41 (0)21 903 32 32
Téléfax : -
Adresse e-mail : info@reactolab.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centre Suisse d'Information Toxicologique
CH-8032 ZÜRICH
Tel.: +41 (0) 44 251 51 51
Numéro de cas d'urgence national: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément au Règlement (CE) No 1272/2008.

Etiquetage supplémentaire:

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

2.3. Autres dangers

Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composant non dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification	Concentration [%]
--------------	-------------------------	-------------------

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

sulfite de sodium

No.-CAS : 7757-83-7
No.-CE 231-821-4
No. enr. REACH 01-2119537420-49-xxxx

<= 100

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de précautions spéciales requises.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Rincer la bouche, recracher le liquide.
- Protection des secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Réactions allergiques, Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
- Effets : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Le risque de formation du dioxyde de soufre à cause de la réaction avec l'acide gastrique après l'ingestion. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Le produit lui-même ne brûle pas.

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
Produits de combustion dangereux : Oxydes de soufre

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Adapter l'équipement de protection à la taille de l'incendie.
Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
- Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Ce produit n'est pas inflammable.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans un endroit bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Incompatible avec: Acides. Oxydants.
- Classe de stockage (Allemagne) : 13 Solides incombustibles
- Matériaux d'emballage appropriés : Acier inoxydable, Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène à basse densité (PEBD), Acier au carbone

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

- Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant: sulfite de sodium **No.-CAS 7757-83-7**

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

DDSE (dose dérivée sans effet)	
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	: 298 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	: 88 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet)	
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	: 11 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	: 1,33 mg/l
Eau de mer	: 0,13 mg/l
STP	: 99,9 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : L'équipement doit être conforme à l'EN 143
Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).
Type de Filtre recommandé:
Filtre à particules:P1

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
L'information suivante s'applique aux solutions aqueuses saturées.

Matériel : Caoutchouc Naturel
Délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

Matériel : Polyisoprène
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Caoutchouc butyle.
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Conseils : Vêtements de travail protecteurs

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme : Poudre cristalline
État physique : solide
Couleur : blanc, à, légère, jaune clair
Odeur : inodore
Seuil olfactif : Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion : Se décompose avant de fondre.

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	500 °C
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	Donnée non disponible
pH	:	8,5 - 10,5 (20 °C) Concentration: 5 %
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Temps d'écoulement	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	220 g/l (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Taux de dissolution	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: -4 (25 °C) Méthode: OCDE ligne directrice 107
Stabilité de la dispersion	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité relative	:	2,63 (20 °C)
Densité	:	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	1.400 - 1.600 kg/m ³

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Le produit n'est pas explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

Taux d'évaporation : Non applicable

Poids moléculaire : 126,04 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec les agents d'oxydation. Réagit avec acides.
Réaction avec des nitrites.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Oxygène.Humidité
Décomposition thermique : 500 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides. Oxydants. Nitrites. Nitrates.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de soufre

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant:	sulfite de sodium	No.-CAS 7757-83-7
-------------------	--------------------------	--------------------------

Toxicité aiguë

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

Oral(e)

DL50 : env. 2610 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (OCDE ligne directrice 401)

Inhalation

CL50 : > 5,5 mg/l (Rat, mâle et femelle; 4 h; poussières/brouillard) (OCDE ligne directrice 403)

Dermale

DL50 : > 2000 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (OCDE ligne directrice 402)

Irritation

Peau

Résultat : Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)

Yeux

Résultat : Pas d'irritation des yeux (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e) (Essai localisé sur les ganglions lymphatiques; Dermale; Souris) (OCDE ligne directrice 429)

Effets CMR

Cancérogénicité

(Aucun effet négatif., Souris, mâle et femelle)(Oral(e); 24 Mois)Références croisées

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes
Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.
Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Génotoxicité in vitro

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

Résultat : négatif (Test de mutation inverse sur les bactéries; Salmonella typhimurium; avec ou sans activation métabolique) (OCDE ligne directrice 471)

Génotoxicité in vivo

Résultat : négatif (Test d'aberration chromosomique in vivo; Souris, NMRI, mâle) (sous-cutané;) (OCDE ligne directrice 474)

Tératogénicité

NOAEL Maternelle : 850 mg/kg p.c./jour
NOAEL Teratog. : > 1.450 mg/kg p.c./jour
(Rat)(Oral(e); 8 - 20 jr; 1 Fois par jour)(OCDE ligne directrice 414)Aucune réaction secondaire.Références croisées

Toxicité pour la reproduction

NOAEL Fertilité : > 955 mg/kg p.c./jour
(Rat, mâle et femelle)(Oral(e))Aucune réaction secondaire.Références croisées

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

Remarques : Donnée non disponible

Exposition répétée

Remarques : Donnée non disponible

Autres propriétés toxiques**Danger par aspiration**

Non applicable,

11.2. Informations sur les autres dangers**Données pour le produit****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	sulfite de sodium	No.-CAS 7757-83-7
-------------------	--------------------------	--------------------------

Toxicité aiguë

Poisson

CL50 : 316 mg/l (Leuciscus idus(Ide); 96 h) (Essai en statique; DIN 38412)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 89 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h) (Essai en statique; Testé selon Annexe V de la Directive CEE 67/548.)Références croisées

algue

CE50 : 43,8 mg/l (Scenedesmus subspicatus; 72 h) (Essai en statique; Point final: Taux de croissance; OCDE Ligne directrice 201)Références croisées

Bactérie

CE50 : > 1000 mg/l (boue activée; 3 h) (Essai en statique; Point final: Inhibition de la respiration; OCDE Ligne directrice 209)
 NOEC : >= 1000 mg/l (boue activée; 3 h) (Essai en statique; Point final: Inhibition de la respiration; OCDE Ligne directrice 209)

Toxicité chronique

Poisson

NOEC : >= 316 mg/l (Danio rerio (poisson zèbre); 34 jr) (Essai en dynamique; OCDE Ligne directrice 210)

Invertébrés aquatiques

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

NOEC > 10 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 21 jr) (Essai en semi-statique; OCDE Ligne directrice 211) Références croisées

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	sulfite de sodium	No.-CAS 7757-83-7
-------------------	--------------------------	--------------------------

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : Produit inorganique qui n'est pas démontable de l'eau par des processus biologiques.

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	sulfite de sodium	No.-CAS 7757-83-7
-------------------	--------------------------	--------------------------

Bioaccumulation

Résultat : log Kow -4 (25 °C) (OCDE ligne directrice 107)
: Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	sulfite de sodium	No.-CAS 7757-83-7
-------------------	--------------------------	--------------------------

Mobilité

Eau : Le produit est soluble dans l'eau.
Air : non volatile

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

Composant:	sulfite de sodium	No.-CAS 7757-83-7
-------------------	--------------------------	--------------------------

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Les critères PBT et vPvB de l'Annexe XIII de la directive REACH ne s'appliquent pas pour les substances inorganiques.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Composant: sulfite de sodium **No.-CAS 7757-83-7**

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface.
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Numéro européen d'élimination des déchets : Un numéro de code déchet selon l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) ne peut être défini pour ce produit. Cette attribution est dictée par l'utilisation prévue du produit par l'utilisateur final. Le code déchet est établi en consultation avec l'entreprise d'élimination, par exemple:

Brenntag Schweizerhall SA
Lohnmatte 1
4573 Lohn-Ammannsegg
Suisse
Téléphone : +41 58 344 84 00
info@brenntag.ch

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

|| Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Informations supplémentaires pour le transport:

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

CPID : 583204-75

Seuils quantitatifs OPAM : (Désormais sans seuil quantitatif selon les critères de SGH (2015).)

Composant: sulfite de sodium **No.-CAS 7757-83-7**

UE. Règlement UE n ° : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.
649/2012 concernant les

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

exportations et importations de produits chimiques dangereux

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

Règlement (CE) N° 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques, Annexe III: Liste des substances que les produits cosmétiques ne peuvent contenir en dehors des restrictions prévues : Numéro de référence: 99; Listé

État actuel de notification sulfite de sodium:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
EINECS	OUI	231-821-4
DSL	OUI	
KECI (KR)	OUI	KE-31612
ENCS (JP)	OUI	(1)-502
ISHL (JP)	OUI	(1)-502
IECSC	OUI	
INSQ	OUI	
ONT INV	OUI	
TCSI	OUI	
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	
VN INV L	OUI	
TH INV	OUI	55-1-06040
TH INV	OUI	2832.10
PHARM (JP)	OUI	
AU AIICL	OUI	
NZIOC	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH ConsDemAutor.	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taïwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques
UVCB	substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques
VN INVL	Viêt Nam. Inventaire national des produits chimiques
vPvB	très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	<p>Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.</p> <p>Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.</p> <p>Les informations contenues dans cette fiche de données</p>

SULFITE DE SODIUM ANHYDRE QUAL. PURE

de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.